

Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XXII, No 1

Montréal, Janvier 1916.

50 cts par an

LES DAMES OFFICIERES DE L'ALLIANCE NATIONALE

CERCLE GRAND'MERE No 411

INSTITUE A GRAND'MERE, P. Q.



Mlle M. Anne Gagnon,
Comm. Ordonnatrice.

Mme M. J. Hamel,
Auditrice.

Mlle L. Couture,
Vice-Présidente.

Mlle L. Rochette,
Auditrice.

Mlle R. Ricard,
Introductrice.

Mme Etienne Lefebvre,
Substitut P. G.

Mme Paul Lachance,
Présidente.

Mme Hormisdas Leblanc,
Sec. Arch. et Trés.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE LOUISE-THERESE—No 417

Le 4 octobre, à Shawinigan-Falls, dans la paroisse St-Marc, a eu lieu l'installation d'un cercle de l'Alliance Nationale, composé exclusivement de dames, sous la présidence de M. G. H. Vaillancourt, inspecteur.

Cet événement donna lieu à une soirée très intéressante et récréative. Plusieurs membres de l'Alliance, cercle St-Paul de Grand'Mère, No 165, s'étaient rendus pour cette occasion, parmi lesquels on remarquait M. Théo. Lavallée, président; M. Théo. Gravel, trésorier; Dr O. M. Paquin, médecin-examinateur. Le cercle Lafèche, No 230, de Shawinigan-Falls était aussi largement représenté: M. Josaphat Boucher, président; M. Jos. Guay, trésorier, et autres officiers occupaient des sièges d'honneur. Plusieurs dames de la localité, amies des dames fondatrices du nouveau cercle, nous honoraient de leur présence.

À l'ouverture de la séance, M. Vaillancourt exposa le but de cette assemblée, se dit heureux d'avoir à adresser un aussi bel auditoire, remercia ses auditeurs d'être venus aussi nombreux et dit qu'il présumait que la gaieté qui rayonnait sur toutes les figures qu'il avait devant lui, que l'animation qui régnait dans les discussions avant l'ouverture de cette séance étaient d'heureux présages pour l'avenir du nouveau cercle qu'il était venu fonder à Shawinigan-Falls.

Avant de faire connaître le nom corporatif du cercle qu'il était venu inaugurer, M. Vaillancourt informa ses auditeurs que l'Alliance Nationale choisissait pour désigner ses cercles des noms français ou canadiens-français de personnes ayant rendu des services signalés à l'Eglise ou à l'Etat, des noms de héros ou héroïnes dont l'histoire nous a perpétué le souvenir, des noms de personnes s'étant distinguées dans la politique, dans la finance ou dans la sphère sociale.

Le nom par lequel j'ai cru devoir désigner votre nouveau cercle, Mesdames, vous plaira assurément, j'en ai la conviction, lorsque vous connaîtrez quelque chose de l'histoire de la personne distinguée qui porte ce nom.

Certes, ce nom vous plairait davantage si vous aviez eu comme moi l'honneur de connaître personnellement la personne à laquelle je fais allusion.

Cette personne est une Demoiselle originaire du Midi de la France, douée de précieuses qualités morales et intellectuelles, possédant une intelligence fort supérieure, arrivée au Canada il y a environ neuf ans.

Cette demoiselle, éprise de la légitime ambition de se pourvoir à elle-même — évidemment, elle n'aimé pas la société des hommes — avait songé dès ses jeunes années à venir s'établir en Amérique, mais elle savait fort bien que pour bien réussir en notre beau pays canadien il fallait posséder de l'anglais.

Aussi, afin de mieux s'armer pour la lutte de la vie, elle alla passer un an ou deux en Angleterre, où elle puisa des connaissances profondes, puis elle passa un an en Italie, après quoi elle retourna dans son cher beau pays de France pour donner une nouvelle preuve de son amour filial, de son respect et de son attachement à de vieux et vénérés parents, pour saluer des frères et des sœurs tendrement aimés.

Enfin, elle quitta sa patrie pour venir au Canada et elle alla élire domicile dans la Colombie Britannique où elle demeure depuis son arrivée au pays.

Comme la divine Providence protège toujours et partout ceux qui la servent bien, cette demoiselle rencontra, dans la finance, des succès bien au-delà de ses espérances.

Par son flair, par sa perspicacité, par son génie, par sa tenacité, par sa droiture, par son honnêteté dans les affaires, cette Demoiselle, dans le court intervalle de huit ans environ, s'est acquis une jolie fortune de quelques centaines de milliers de dollars.

Quant au point de vue social, par des renseignements puisés à bonne source, je puis vous dire que cette demoiselle jouit de l'estime de l'élite de la population française et anglaise de sa ville adoptive.

Je souhaiterais de tout cœur que les Dames fondatrices de ce nouveau cercle s'inspirent des qualités précieuses de la patronne dit cercle.

C'est donc avec un bien vif plaisir que je vais vous dire les prénoms de cette prodigieuse Enfant de France, qui sont: LOUISE THERESE.

Je vous invite donc, Mesdames, à faire une proposition afin que ce nouveau cercle soit officiellement connu et désigné sous le nom de: "L'Alliance Nationale, Cercle Louise-Thérèse No 417."

Vint ensuite l'élection des officiers de ce nouveau cercle:

Présidente. Mme Anne B. Panneton
Vice-Présidente. Mme Achille Houde
Sec.-arch. Mme F. G. St-Onge
Trésorière. Mme F. G. St-Onge
Méd.-exam. Dr Adj. Deschênes
Commissaire. Mme M. L. Trudel
Introduitrice. Mme A. B. Pelletier
Substitut. Mme Alf. Archambault
Chaplain. Rév. M. Gélinas, Curé.

M. Vaillancourt, après avoir donné des renseignements sur les procédures dans les assemblées des cercles, après avoir énuméré les avantages qu'offre l'Alliance Nationale, après avoir traité de la position financière et du placement des fonds de l'Association, fit connaître les avantages et conditions du présent concours de recrutement. Il fait appel à toutes les bonnes volontés, il affirme que nulle part ailleurs, c'est-à-dire dans aucune autre société similaire, on ne peut trouver et les avantages et les qualités qu'offre l'Alliance Nationale.

Rafraîchissements. — Grâce à la subtilité et à la générosité de Mme Anna B. Panneton, la soirée d'installation du cercle Louise-Thérèse No 417 s'est terminée par un goûter auquel les convives firent agréablement honneur.

Mme Panneton, la présidente du nouveau cercle, avec une exquise délicatesse, immédiatement après la séance, en un instant, fit servir des rafraîchissements, gâteaux, bonbons.

Après que chacun et chacune eurent satisfait leur appétit M. Vaillancourt remercia au nom de tous Mme Panneton, la généreuse donatrice, des bonnes choses qu'elle avait eu l'amabilité de mettre à la disposition de ce joyeux groupe d'amis.

Il exprima l'espoir que le cercle Louise-Thérèse No 417 inauguré sous d'aussi brillants auspices, tenant compte de la bonne entente de l'esprit de charité qui règne chez les Dames fondatrices de ce cercle, escomptant la bonne volonté de chacune de ces Dames, rivaliserait avantageusement avec les cercles de Dames déjà organisés dans l'Alliance Nationale.

L'Alliance Nationale à Fraserville.

Dimanche, le 19 décembre, M. Chs Duquette, 2e Vice-Président général et Inspecteur en chef de l'Alliance Nationale, était à Fraserville, et, accompagné de M. J. C. Paquin, organisateur, il présidait à l'installation d'un nouveau cercle de l'Alliance Nationale dans cette ville. Ce cercle a été désigné sous le nom de cercle Blais No 421, en l'honneur du vénérable abbé B'ais, qui, pendant plus de 30 ans, fut curé de la paroisse St-Patrice de Fraserville. Ce nouveau cercle compte 72 fondateurs, et tout fait prévoir qu'avant longtemps son effectif sera de quelques centaines de membres.

Les officiers suivants ont été élus:

Président. Jules Langlais,
Vice-Président. R. Raymond,
Sec.-arch. A. Schmouth,
Trésorier. Théo. Fortin,
Médecin-ex. Dr John Kane,
Commissaire. J. L. Drolet.
Introduit. Alph. Thivierge,
Substitut. J. A. Fortin.

Ce cercle aura ses réunions à la salle Rioux, chemin Fraserville.

Après l'adoption des règlements et l'installation des officiers, d'après le cérémonial en usage pour ces circonstances, le Président du nouveau cercle, M. l'avocat Jules Langlais, prononça un très joli discours. Il remercia chaleureusement le Vice-président général de ses remarques judicieuses et des conseils pratiques qu'il a donnés aux membres du cercle; il remercia aussi M. J. C. Paquin, le dévoué organisateur, du travail effectif qu'il a fait à Fraserville; il se dit honoré de la confiance que ses confrères viennent de lui témoigner en le choisissant pour leur Président; il conseille l'harmonie et l'esprit de fraternité et il compte sur le dévouement non seulement des officiers, mais de tous les membres pour faire de ce nouveau cercle de l'Alliance Nationale l'un des plus beaux de la rive sud du St-Laurent. Des discours furent aussi prononcés par M. J. C. Paquin, A. Schmouth et R. Raymond.

Les citoyens de Fraserville profitèrent du passage de M. Duquette pour l'inviter à donner une conférence sur la mutualité française catholique.

Au-delà de 800 personnes s'étaient réunies dans la salle Dubé pour entendre l'éloquent conférencier. Cette assemblée était présidée par M. Jules Langlais, avocat, président du cercle Blais No 421. Sur l'estrade, aux côtés du Président, on remarquait M. l'abbé Philias Roy, curé de St-Patrice, M. l'abbé Bergeron, curé de St-Frs-Xavier, M. l'abbé Jobin, M. l'abbé Thibodeau, curé de St-Ludger, M. Chs Fortier, président du cercle Lachesnaye, Mme Alf. Desjardins, présidente du cercle Blanche de Castille No 410, Dr John Kane, Dr P. Tardif, M. Urie Lavoie, président de la succursale des Artisans Canadiens-Français de Fraserville, MM. E. H. Simon, avocat J. A. Foisy, N. P., Chs Gauthier, M. P., Léo Bérubé, M. P. P., J. E. Lévesque, M. P., P. Voyer, J. C. Paquin, organisateur, Romuald Raymond, A. Schmouth, Ev. Talbot, greffier de la ville, et plusieurs autres notabilités. Un grand nombre de dames assistaient à cette réunion.

Vers 8.15, M. Jules Langlais présenta, avec beaucoup d'amabilité, le conférencier de la circonstance, lequel fut accueilli d'une manière très sympathique.

Avant de commencer, M. Duquette déclara qu'il ne se reconnaît pas les qualités et les aptitudes nécessaires et que d'ailleurs le temps lui

Mme
Il n
dente
manq
et app
lui de
me lir
la mu
bienfa
cathol
leurs s
Pen
renchie
questi
points
c'est b
plus p
solider
deux s
caises
tisans
Apr
entour
démor
pleines
cette
memb
million
de ma
une s
faisant
à cepe
fonds
Ce f
ment p
gation



Mme Alfred Desjardins, Prés. de l'Alliance Nationale, Cl. Blanche de Castille No 410

Il nous fait plaisir de présenter à nos confrères et à nos concitoyens la distinguée et dévouée Présidente du Cercle Blanche de Castille No 410 qui a son siège d'affaires à Fraserville.

manquerait pour faire une conférence convenable et approfondie sur l'importante question qu'on lui demande de traiter; c'est pourquoi, dit-il, je me limiterai à vous dire comment je comprends la mutualité, ce que peuvent faire les sociétés de bienfaisance pour leurs membres, et ce que les catholiques de langue française doivent faire pour leurs sociétés nationales.

Pendant plus d'une heure, le distingué conférencier entretient son auditoire de cette grande question de la mutualité considérée à ces trois points de vue, et il prouve par des chiffres indiscutables que les deux sociétés de bienfaisance les plus prospères du continent américain et les plus solidement assises au point de vue financier sont deux sociétés essentiellement catholiques et françaises: l'Alliance Nationale et la Société des Artisans Canadiens-Français.

Après avoir relaté les circonstances qui ont entouré la fondation de l'Alliance Nationale, il démontre que cette société a répandu le bien à pleines mains depuis 20 ans, puisque, pendant cette période, elle a payé aux bénéficiaires des membres décédés une somme d'environ deux millions, et aux membres eux-mêmes en bénéficiant de maladie, d'invalidité et pension de vieillesse, une somme d'environ \$600,000.00. Tout en faisant ces déboursés considérables, la Société a cependant pu accumuler dans ses coffres un fonds de réserve de plus de deux millions et demi.

Ce fonds de réserve, qui s'accumule graduellement pour garantir le paiement intégral des obligations que la société contracte tous les jours,

est prêt à nos fabriques, à nos commissions scolaires, à nos corporations, et sur des prêts hypothécaires, à nos compatriotes, de préférence aux membres de l'Alliance Nationale.

La mutualité pratiquée dans ce sens, ajoute M. Duquette, procure aux Canadiens-Français, non seulement l'assurance-vie, l'assurance d'accident, de maladie, d'invalidité, la pension de vieillesse et autres avantages, mais ces petites économies recueillies par nos institutions nationales, qui forment maintenant des millions, servent à propager l'instruction parmi les nôtres puisqu'elles contribuent à la construction de nos maisons d'éducation; elles aident aussi les nôtres à acquérir une certaine aisance, puisque par ses prêts hypothécaires l'Alliance Nationale leur fournit l'occasion d'acquérir de la propriété. Pratiquer la mutualité dans le sens qu'elle est faite par nos deux grandes institutions nationales, c'est donc faire acte de patriotisme.

M. Duquette termine sa causerie en demandant aux catholiques de langue française d'aider toujours, de préférence, non seulement leurs sociétés de bienfaisance nationales, mais leurs banques nationales, leurs assurances-vie nationales et toutes leurs institutions d'économie. C'est en accumulant la petite épargne dans nos institutions nationales de différents genres que nous enrichirons notre province et que nous pourrions augmenter son influence dans le Dominion. Plus notre province sera riche et prospère, plus les nôtres auront de bien-être. Soyons généreux et loyaux envers nos compatriotes de diffé-

rentes origines, mais rappelons-nous toujours que nous devons travailler d'abord au succès de notre élément, en travaillant à le placer sur un pied d'égalité avec tous les autres, si nous voulons être considérés comme des hommes pratiques, capables de faire avantageusement la lutte de la vie.

Cette causerie de M. Duquette a semblé intéresser vivement l'auditoire, qui a souvent souligné ses remarques par de nombreux applaudissements.

M. le curé Roy, de la paroisse St-Patrice, invité à prendre la parole après le conférencier, félicite chaleureusement M. Duquette de son esprit national; il déclare qu'il endosse toutes ses remarques et invite l'auditoire à les mettre en pratique.

M. l'avocat Simon félicite aussi le conférencier. Il dit que ce n'est pas la première fois qu'il a l'occasion d'entendre M. Duquette, et que c'est toujours un nouveau plaisir pour lui. Il reconnaît en lui un travailleur infatigable et un patriote sincère et dévoué. Il nous faudrait, dit-il, non seulement des institutions nationales prospères, mais aussi un grand nombre de canadiens de la valeur de M. Duquette. M. Simon, avant de reprendre son siège, fait un chaleureux appel à tous ses concitoyens et leur demande de travailler à l'avancement et à la prospérité de nos sociétés de bienfaisance canadiennes, qui rendent tant de services aux nôtres et qui contribuent dans une si large mesure à la prospérité de nos autres institutions.

L'orateur suivant fut M. Ulric Lavoie, président de la succursale des Artisans à Fraserville. Il remercie bien sincèrement M. Duquette pour les bonnes paroles qu'il a adressées aux Artisans dont il est le représentant dans la circonstance, et comme les orateurs qui l'ont précédé, il voudrait que tous nos compatriotes comprennent bien la largeur de vue de M. Duquette et qu'ils s'unissent dans nos deux grandes sociétés de bienfaisance nationales pour travailler activement au succès des nôtres.

Cette importante séance a soulevé le patriotisme à Fraserville. Il est regrettable que des causeries de ce genre, n'aient pas lieu plus souvent, car elles auraient certainement d'excellents résultats pour le bien-être des Canadiens-Français.

La partie musicale de cette soirée était sous la direction de Mlle Dumont.

L'Alliance Nationale à Hochelaga.

Ces jours derniers, le cercle Hochelaga No 29 donnait son 3e euchre annuel dans la grande salle du Collège. Au delà de 1,000 personnes ont pris part à cette fête annuelle.

De nombreux et riches cadeaux ont été distribués aux meilleurs joueurs. Au cours de la soirée, il y eut chant, déclamation, etc.

Cette réunion des membres du cercle Hochelaga et de leurs amis était présidée par M. Adélar Rivet, président du cercle, et on remarquait dans l'assistance la plupart des notabilités du quartier.

Les membres qui pourraient nous procurer le numéro de la revue de l'Alliance Nationale, pour le mois de mars 1914, nous obligeraient en nous le faisant parvenir.

**Le Secrétaire général,
G. MONE T**



M. ANTONIO POULIN,
Sec.-Arch. et T. Cl. Ferland No 369



M. HERMENEGLIDE TANGUAY,
Membre du Cl. Ferland No 369



M. ARTHUR LEGAULT,
Membre du Cl. Ste-Scholastique No 162

Prix d'honneur.

(2) En outre des \$2.00 mentionnées au paragraphe 1 du présent article, les membres du sexe masculin auront droit aux récompenses suivantes, d'après le nombre de membres proposés.

- (a) 3 membres, un volume de littérature canadienne;
- (b) 5 membres, un pendant de montre (fob);
- (c) 6 membres, un loquet;
- (d) 7 membres, une paire de boutons de manchettes;
- (e) 8 membres, une chaîne de montre;
- (f) 10 membres, une bague en or aux armes de la Société;
- (g) 12 membres, une montre en argent aux armes de la Société.
- (h) 15 membres, une montre en or, aux armes de la Société.

TABLEAU D'HONNEUR

PROPOSEURS

CERCLES

No Nombre

Noms des officiers et des membres des cercles dont le travail de recrutement a été efficace durant le mois de novembre 1915.

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
*J. L. Brochu, Amqui.....		388	20
Antonio Poulin, Ferland.....		369	9
Herm. Tanguay, Ferland.....		369	8
Arthur Legault, Ste-Scholastique.....		162	7
L.N.C. de Courville, Charlemagne.....		73	5
J. Lefebvre, St-Flavien.....		141	5
Jos Lamonde, Marie-Thérèse.....		395	5
Mme J.W. Bastien, Marguerite-Bourgeoys.....		407	5
L. Dussault, St-Eusèbe.....		114	4
J. D. McMillan, Rigaud.....		46	3
Honoré Cyr, St-Edouard.....		126	3
Dormino Gaudet, N. D. des VII Allégrosses.....		368	3
Edmond Bédard, Ferland.....		369	3
J. A. Ouellet, St-Ulric.....		408	3
S. Demers, Fortierville.....		416	3
Albert Giroux, St-Hermas.....		419	3
J. B. Morin, St-Patrice.....		56	2
J. Adolphe Baril, N. D. de Hull.....		64	2
Nap. Vanasse, N. D. de Hull.....		64	2
Eug. LaRue, M. D., St-Flavien.....		141	2
S. Paquin, M.D., St-Paul de Grand-Mère.....		165	2
C. Dallaire, Lafèche.....		230	2
Isidore Lebel, Rimouski.....		241	2
A. Gaudet, Ste-Eulalie.....		247	2
J. B. Robillard, Préfontaine.....		339	2
Chs St-Amant, Taschereau.....		374	2
J. A. Doiron, Choiseul.....		393	2
Mme Alfred Desjardins, Blanche de Castille.....		410	2
Marie P. Côté, Blanche de Castille.....		410	2
Léon Hudon, St-Valérien.....		414	2
Wilfrid Desparois, Mont-Royal.....		2	1
J. A. Lapierre, Sacré-Cœur.....		6	1
Francois Ladouceur, Sacré-Cœur.....		6	1
Onias Martel, St-Louis de Terrebonne.....		26	1
Philippe Boudreau, Ste-Thérèse.....		27	1
David Jodoin, Salaberry.....		34	1
J. O. Daly, St-Patrice.....		56	1
Cyrille Charpentier, St-Patrice.....		56	1
Edmond Morin, St-Patrice.....		56	1
Napoléon Renaud, N. D. de Hull.....		64	1
Alfred Poirier, N. D. de Hull.....		64	1
John Thériault, N. D. de Hull.....		64	1
Delphis Lauzon, N. D. de Hull.....		64	1
A. E. L'Ecuyer, St-Jean.....		78	1
Joseph Roch, St-Casimir.....		82	1
Omer Beauchesne, St-Grégoire.....		86	1
S. Lonahan, St-Luc.....		90	1
M. Poulin, St-Francois d'Assise.....		100	1
J. E. Rondeau, Champlain.....		108	1
T. Raymond, Carillon.....		111	1
J. R. Picard, Delorimier.....		112	1
R. A. Bessette, St-Eusèbe.....		114	1
Eugène Joly, Leclerc.....		158	1

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
Dame H. Leblanc, St-Paul de Grand-Mère.....		165	1
A. Gravel, St-Jean de la Croix.....		174	1
A. Lagacé, St-Jean de la Croix.....		174	1
L. Roy, St-Jean de la Croix.....		174	1
J. Desjardins, St-Jean de la Croix.....		174	1
S. Froment, St-Jean de la Croix.....		174	1
J. A. Lebeuf, Rimouski.....		241	1
Joseph Proulx, Rimouski.....		241	1
L. Dubé, Bic.....		245	1
E. Théberge, Turgeon.....		258	1
P. Cardinal, Rivière à Pierre.....		265	1
H. Ouellet, Ste-Flavie.....		280	1
Arthur Félix, Graton.....		289	1
M. Allard, Graton.....		289	1
Joseph Arcand, St-Marc.....		308	1
J. E. Voizard, M. D., St-Marc.....		308	1
J. Loyer, Duquette.....		320	1
C. Valiquette, Duquette.....		320	1
Pierre Verrette, Duquette.....		320	1
H. Moreau, Laporte.....		332	1
Jos. Hamel, Préfontaine.....		339	1
F. Veillette, Préfontaine.....		339	1
J. C. Legris, Guay.....		341	1
R. Lebel, Bégin.....		356	1
Mme J. D. Bertrand, N. D. des VII Allégrosses.....		368	1
Rév. Père Ladislav, N. D. des VII Allégrosses.....		368	1
Albert Martineau, N. D. des VII Allégrosses.....		368	1
J. E. Langlois, Ferland.....		369	1
Joseph Sirois, La Pocatière.....		376	1
Eugène Joly, Pothier.....		379	1
Alma Mainville, Pothier.....		379	1
Béatrice Ostigny, Marie-Antoinette.....		383	1
Raymond Montminy, Marie-Antoinette.....		383	1
M. A. Lafayette, Marie-Antoinette.....		383	1
P. Tremblay, Val Brilliant.....		392	1
J. Fortier, Jonquière.....		406	1
Philippe Ouellet, St-Ulric.....		408	1
Mme J. B. Bertrand, Claire d'Assise.....		409	1
Rév. Père Ladislav, Claire d'Assise.....		409	1
Arthur Grenier, Providence.....		412	1
Léon Dubé, B. P. Ste-Luce.....		324	1
Mme J. E. Bernier, B. P. Bernadette.....		325	1
Magloire Poulin, B. P. Bernadette.....		325	1
R. Pigeon, B. P. St-Césaire.....		333	1
Louis Chaput, B. P. St-Césaire.....		333	1

GRAND CONCOURS DE RECRUTEMENT.
Du 1er janvier au 31 mars 1916.

ARRETE DU BUREAU EXECUTIF.

DROITS D'ENTREE.
Art. 1.—(a) Les droits d'entrée durant ce concours sont ceux fixés par les statuts. (art. 176).
(b) Le droit d'inscription à la caisse des malades (art. 177) est supprimé.

Récompenses offertes par le Bureau Exécutif
Art. 2.—(1) \$2.00 au proposeur de chaque candidat définitivement admis durant ce concours.

Prix d'honneur pour Dames.

(3) En outre des \$2.00 mentionnées au paragraphe 1 du présent article, les dames auront droit aux récompenses suivantes, d'après le nombre de membres proposés:

- (a) 3 membres, un volume de littérature canadienne;
- (b) 4 membres, une médaille-scapulaire en or;
- (c) 5 membres, une épingle;
- (d) 6 membres, une bague aux armes de la Société.
- (e) 7 membres, un loquet aux armes de la Société.
- (f) 8 membres un chapelet monté en or;
- (g) 10 membres un camée;
- (h) 12 membres, une montre en argent aux armes de la Société;
- (i) 15 membres, une montre en or, aux armes de la Société.

Prix de Cercle.

Art. 3.—(a) Une série d'insignes d'officiers y compris le collier de Président, à tout cercle qui aura fait admettre 25 membres.

(b) Un drapeau en soie, aux armes de la Société, sur lequel le nom du cercle sera inscrit en lettres d'or, à tout cercle qui aura fait admettre 35 membres.

Conditions diverses.

Art. 4.—Les cercles ne pourront recevoir qu'un seul prix, quel que soit le nombre de membres admis.

Art. 5.—Pour avoir droit aux prix mentionnés dans ce décret, il faudra que les membres admis durant ce concours aient acquitté deux contributions avant le 1er mai 1916.

Art. 6.—Les organisateurs ou recruteurs rémunérés par la Société ne pourront prendre part au concours.

PRIX EXTRAORDINAIRES.

I.—Aux Recruteurs.

Les membres qui auront proposé et fait admettre 50 nouveaux membres durant l'année 1916 recevront une gratification de \$100.00, en plus de tous les autres prix auxquels ils pourront avoir droit dans les divers concours qui seront institués par le Bureau Exécutif durant la même période.

Ne seront comptés pour l'adjudication de cette récompense que les nouveaux membres qui auront payé leur droit d'entrée et acquitté à moins quatre contributions mensuelles de la manière et dans les délais fixés par les Statuts.

Les organisateurs et les recruteurs rémunérés par le Bureau Exécutif ne participeront pas à cette récompense.

2.—Aux Trésoriers et aux Percepteurs:

Afin d'encourager les Trésoriers et les Percepteurs à s'efforcer d'empêcher la suspension des membres, le Bureau Exécutif décrète aussi qu'une somme de \$100.00 sera distribuée en prix pour les résultats obtenus sur ce point durant les six premiers mois de l'année 1916. L'adjudication de ces prix se fera en suivant l'ordre du plus bas pourcentage de membres suspendus durant cette période, d'après la moyenne des membres en règle au cours de ces six mois, dans chacun des groupes ci-après déterminés:

1er GROUPE.—Cercles ayant un effectif de 100 membres et plus le 1er janvier 1916: 1er prix, \$25.00; 2e prix, \$15.00; 3e prix, \$10.00.

2e GROUPE.—Cercles ayant un effectif de 50 à 100 membres le 1er janvier 1916: 1er prix, \$15.00; 2e prix, \$10.00; 3e prix, \$5.00.

3e GROUPE.—Cercles ayant un effectif de 25 membres ou moins le 1er janvier 1916 et bureaux de perception: 1er prix, \$10.00; 2e prix, \$6.00; 3e prix, \$4.00.

Au cas d'égalité, l'adjudication des prix se fera par un tirage au sort.

* Sa photographie n'est pas parvenue en temps utile pour publication.

HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE

LA TUBERCULOSE CHEZ LES ANCIENS

COMMENT TRAVAILLER

PROPAGANDE DE TEMPERANCE

La guerre actuelle a produit un mouvement de tempérance qui a étonné le monde. La Russie a préféré abandonner des revenus considérables et voir le peuple adopter des idées de sobriété. La France et l'Angleterre ont modifié leurs lois sur la réglementation de la vente des alcools. Ce mouvement a été adopté non seulement par les gouvernements mais aussi par les particuliers. Si l'on pénètre dans le monde des affaires, l'on constate un mouvement de tempérance prononcé; aussi les hommes de commerce refusent d'employer des commis qui font usage de boissons alcooliques, les compagnies de garantie ne veulent pas assurer les intempérants. Les compagnies d'assurance refusent d'assurer la vie des intempérants, parce que non seulement ils mettent en danger leur vitalité et s'exposent à des maladies sérieuses, mais aussi parce qu'ils ne peuvent, sous l'influence de l'alcool, se prémunir contre les dangers et les accidents que leur état d'ébriété fait surgir. Personne ne veut confier une mission importante à l'ivrogne, et les goûts de la société tendent à décourager de l'habitude de l'alcool. C'est un travail qui s'est opéré lentement mais avec efficacité.

Cette question d'intempérance joue un rôle sérieux dans la mutualité. Les sociétés de secours mutuels offrent à leurs membres de l'assurance-vie dans les conditions les plus avantageuses, moyennant certaines obligations de la part des assurés, entre autres celle d'observer la sobriété. Cette clause fait partie du contrat entre la société et l'assuré. Combien de membres ont toujours rempli cette condition de leur admission? L'on constate malheureusement qu'un trop grand nombre oublient de se conformer à nos règlements sur ce point. Nous considérons qu'il est du devoir des officiers des cercles de rapporter aux autorités de la société les abus qui se commettent dans leurs cercles respectifs. Celui qui se livre à ces excès d'intempérance devrait être admonesté au début, et s'il persiste dans sa faiblesse, le Bureau Exécutif devrait être averti afin de lui permettre d'agir. Sans doute il peut arriver un moment de défaillance, et un membre peut accidentellement s'enivrer, mais si l'intempérance continue et est habituelle, l'on doit sévir et se débarrasser de ce sujet qui fait courir de si grands risques. Une société de secours mutuels bien organisée ne saurait tolérer au nombre de ses membres des sujets qui sont une source d'embarras et d'ennuis durant leur vie, et qui, par leur mort prématurée, diminuent d'autant la réserve accumulée.

Chassons donc de nos rangs les intempérants, qui ne sont pas désirables comme sociétaires et encore moins comme confrères.

L'usage modéré de l'alcool est rempli de dangers. L'alcool ne saurait être appelé aliment au sens propre du mot. Le résultat net de son usage est un dommage et non pas un bien.

Professeur Atwater.

Un peuple qui s'alcoolise et qui par suite fait souche de dégénérés et d'idiots, d'épileptiques et d'aliénés, est un peuple qui s'étiolé.

Dr Legrain.

Il serait curieux et intéressant de connaître l'appréciation que les anciens donnaient de la tuberculose, ce qu'ils en connaissaient et les précautions qu'ils prenaient pour se prémunir contre ce fléau. L'idée que nos pères avaient de cette maladie était qu'elle était fatale, inévitable et incurable et on la pensait héréditaire. Dans les temps les plus reculés, l'on semblait avoir des idées très justes sur la contagion de la phthisie et sa guérison par l'air pur. Hippocrate conseillait le changement d'air à ses cathareux; Celse, le bord de la mer l'hiver, la campagne l'été; Pline l'Ancien croyait à l'action du bienfaisant soleil et des forêts de sapin; Galien guérissait ses malades en les envoyant au Mont Augri. Le Moyen-Age et la Renaissance eurent des idées assez arrêtées sur l'influence de l'air pur et sur l'isolement comme moyen de guérison de la tuberculose. Les Espagnols surtout avaient des ordonnances sérieuses sur la nécessité de l'isolement. Philippe V décréta même la désinfection obligatoire. En 1752, Raulin écrivait, "Les fenêtres de la chambre des phthisiques doivent rester ouvertes. Un voile sera au milieu de la chambre entre la fenêtre et le malade et l'on l'agitera de temps en temps pour renouveler l'air". En 1782 le roi de Naples proclame des peines sévères pour éviter la contagion. Jean Jacques Rousseau dans la "Nouvelle Héloïse" s'exprime ainsi: "C'est une impression générale qu'éprouvent tous les hommes que sur les hautes montagnes où l'air est pur et subtil, on se sent plus de facilité dans la respiration, plus de légèreté dans le corps, plus de sérénité dans l'esprit", plus loin, il ajoute: "Je suis surpris que les bains de l'air salubre et bienfaisant des montagnes ne soient pas un des grands remèdes de la médecine et de la morale". A certaine époque, la phthisie a eu son côté comique; comme l'appendicite de nos jours, la tuberculose était alors de mode. En 1820, il était de bon ton de promener un facies pâle et fatigué et de laisser négligemment en vue un mouchoir maculé de sang. Il était élégant de languir et de mourir phthisique. Jusqu'à ces dernières années, il se fit peu de découvertes sur la tuberculose. Les travaux les plus importants furent dus à un français, Villemin, et à un allemand, Koch. Le premier démontra que la tuberculose était virulente et inévitable, le second trouva l'agent d'infection. Depuis cette époque, les savants et les congrès scientifiques ne cessent pas de nous faire connaître leurs recherches et de s'efforcer à améliorer les ravages de cette maladie. Il est à espérer que le jour n'est pas éloigné où l'on trouvera un agent destructif de ce microbe qui cause tant d'ennui à l'humanité.

Acheter l'alcool, c'est acheter la mort, L'eau-de-vie devrait s'appeler l'eau-de-mort.

Dr Hawan.

Je suis persuadé que l'alcool est un poison.

Metchikoff.

Prendre des apéritifs avant ses principaux repas, c'est s'ouvrir l'appétit avec une fausse clef.

Dr Caltier-Boissière.

Si l'on pouvait supprimer complètement les boissons alcooliques, on aurait peut-être supprimé une parcelle de l'alimentation, mais on aurait rendu un immense service à l'humanité.

Dr Cha. Richet.

Il n'y a qu'une seule manière de travailler. Avez-vous quelque chose à faire? ce qu'il faut, c'est d'aller le faire. Personne ne peut exécuter un travail ou accomplir quelque chose sans un effort.

Le grand ennui avec les gens qui font peu, c'est qu'ils ne font pas d'effort pour faire beaucoup. Il vaut mieux tenter un essai et subir un échec que de ne jamais rien entreprendre. Et encore est-il besoin d'essayer et ne pas réussir toujours, en y mettant l'effort nécessaire, toute entreprise peut être menée à bien.

Se mettre au travail sans préparation voue souvent une personne à l'insuccès. Celle qui est sur le point de faire quelque chose doit se servir de son jugement, se préparer de longue main, se tracer un plan déterminé, et alors le succès suivra l'essai.

Bien des gens ne pensent qu'à ce qu'ils vont faire, et jamais ils ne mettent leur pensée en pratique. Ce n'est pas là travailler, c'est pure perte de temps. Excoigter quelque chose et ne pas ensuite poursuivre son idée, c'est ne rien faire.

D'autres individus ont la faculté de se faire accroire qu'ils ont travaillé bien fort quand, en réalité, une petite enquête prouverait que tout ce qu'ils ont fait s'accomplirait en très peu de temps. Tant de gens ont l'habitude de tout remettre au lendemain et d'ajourner les choses le plus tard possible. L'expérience de ceux qui réussissent est que plus une chose est faite promptement, après que la préparation nécessaire a été exécutée, plus elle est facile à accomplir, et meilleur est le résultat.

Ces remarques regardent tout le monde; elles s'appliquent à nous tous en particulier; à quelques-uns elles conviennent beaucoup plus qu'à d'autres.

Journal de Fraternité moderne.

Chaque fois que j'apprends qu'une famille est tombée dans la misère, et que j'en cherche la cause, je trouve la boisson.

Quand je visite les prisons, et que je demande aux malheureux qui s'y trouvent comment ils y sont arrivés, ils me répondent presque invariablement: "par la boisson".

Mgr IRELAND.

L'alcoolisme est un des grands fléaux dont souffre notre société moderne. Tant qu'on ne parviendra pas à soustraire la classe ouvrière à sa funeste influence, on ne résoudra pas la question sociale; on pourra augmenter les salaires et diminuer les heures de travail; les débitants seuls profiteront de ces mesures.

L'EVEQUE DE MONTAUBAN.

Il vaut mille fois mieux pour un peuple périr dans le sang, sur un champ de bataille, que de s'éteindre dans la boue de la décadence, de l'avidité et du déshonneur.

Mgr TURINAZ.

La question ouvrière est en partie la question du salaire; mais, fût-il cinq fois, dix fois, plus élevé, le salaire ne suffira jamais à l'alcoolique et ne pourra le faire sortir de sa misère.

Mgr TURINAZ.

CONDOLEANCES
BUREAU EXECUTIF

Re Décès M. Oscar Lavallée, C. R.

"Sur proposition de Monsieur Godin, il est résolu unanimentement:

"Les membres du Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale sympathisent de tout cœur avec leur Président général, Monsieur L. A. Lavallée, C.R., dans la grande épreuve qui vient de l'atteindre, ainsi que sa famille, par le décès prématuré de son frère, Monsieur Oscar Lavallée, Conseil en loi du Roi, l'un des avocats de la cité de Montréal et ancien Président général de l'Union St-Pierre.

"Pa le décès de cet homme distingué, le barreau voit disparaître l'un de ses membres les plus éminents qui, durant une brillante carrière a mis au service de ses compatriotes des qualités et des talents remarquables.

"L'Alliance Nationale était fière de compter au nombre de ses sociétaires ce canadien de mérite, ce mutualiste de valeur, et elle offre, dans cette circonstance, à M. L. A. Lavallée, ainsi qu'à sa famille, ses sincères condoléances."

Certifié vraie copie, des procès-verbaux de l'Alliance Nationale, séance du 4 janvier 1916.

Le Secrétaire-Général,

G. MONET.

DEMANDE D'EMPLOI

Monsieur Ludger Baron, domicilié au No 250 rue Cuvillier, Montréal, accepterait une position comme tourneur d'obus.

Hull, 24 novembre 1915.

A l'Alliance Nationale,
Montréal.

Messieurs,

Veillez accepter mes plus sincères remerciements pour la promptitude avec laquelle vous m'avez fait parvenir le chèque au montant de \$1000, l'assurance de mon mari.

Votre toute reconnaissante,
Mde Emilien Dubois.

Hull, 20 novembre 1915.

M. Alfred A. St-Cyr,
Trésorier général.

Alliance Nationale,

Cher Monsieur,

Vous trouverez ci-inclus le certificat de dotation No 23306 du défunt confrère Emilien Dubois

Tel que demandé sur votre lettre j'ai transmis le chèque au montant de \$1,000 à Madame Corinne Pitre, ce dont elle vous remercie beaucoup pour un aussi prompt paiement.

Bien à vous,

D. Alfred Reny, Président.

CONSEIL GENERAL
ETAT FINANCIER
AU 30 NOVEMBRE 1915

Caisse de Dotation

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Recettes (Contributions, Balance au 31 octobre 1915) and Déboursés (Bénéficiaires de membres décédés, Pension 70 ans, Caisse Gén. (5%), Balance au 30 Novembre 1915).

Déboursés

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Recettes (Bénéficiaires de membres décédés, Pension 70 ans, Caisse Gén. (5%), Balance au 30 Novembre 1915) and Déboursés (Bénéficiaires de membres décédés, Pension 70 ans, Caisse Gén. (5%), Balance au 30 Novembre 1915).

Caisse centrale des malades

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Recettes (Contributions, Balance au 31 octobre 1915) and Déboursés (Indemnités, Caisse Gén. (5%), Balance au 30 novembre 1915).

Déboursés

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Recettes (Indemnités, Caisse Gén. (5%), Balance au 30 novembre 1915) and Déboursés (Indemnités, Caisse Gén. (5%), Balance au 30 novembre 1915).

Caisse d'épargne des cercles

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Recettes (Dépôts \$130.14, Intérêts \$17.00, Balance au 31 octobre 1915) and Déboursés (Cercles, Balance au 30 novembre 1915).

Déboursés

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Recettes (Cercles, Balance au 30 novembre 1915) and Déboursés (Cercles, Balance au 30 novembre 1915).

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Recettes (Caisse de dotation et des malades 5%, Rétribution, Intérêts, Assurance Officiers, Fonds de Secours, Divers, Balance au 31 octobre).

Déboursés

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Recettes (Organisation, Revue, Inspection, Salaires Officiers, Divers, Balance au 30 novembre 1915) and Déboursés (Revue, Inspection, Salaires Officiers, Divers, Balance au 30 novembre 1915).

Déboursés

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Recettes (Organisation, Revue, Inspection, Salaires Officiers, Divers, Balance au 30 novembre 1915) and Déboursés (Revue, Inspection, Salaires Officiers, Divers, Balance au 30 novembre 1915).

Résumé

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Recettes (Caisse de dotation, surplus, Caisse des Malades, Caisse générale, Caisse d'Épargne, Surplus de remise) and Déboursés (Caisse de dotation, surplus, Caisse des Malades, Caisse générale, Caisse d'Épargne, Surplus de remise).

Placement des Fonds

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Fabriques, Municipalités Scolaires, Municipalités, Prêts Hypothécaires, Dépôt Gouvernement N. B., Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, Épargne, Canadian Bank of Commerce, Immeuble, Prêts sur certificats, Emprunt de guerre (Puissance du Canada).

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Recettes (Fabriques, Municipalités Scolaires, Municipalités, Prêts Hypothécaires, Dépôt Gouvernement N. B., Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, Épargne, Canadian Bank of Commerce, Immeuble, Prêts sur certificats, Emprunt de guerre (Puissance du Canada)) and Déboursés (Fabriques, Municipalités Scolaires, Municipalités, Prêts Hypothécaires, Dépôt Gouvernement N. B., Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, Épargne, Canadian Bank of Commerce, Immeuble, Prêts sur certificats, Emprunt de guerre (Puissance du Canada)).

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Recettes (Fabriques, Municipalités Scolaires, Municipalités, Prêts Hypothécaires, Dépôt Gouvernement N. B., Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, Épargne, Canadian Bank of Commerce, Immeuble, Prêts sur certificats, Emprunt de guerre (Puissance du Canada)) and Déboursés (Fabriques, Municipalités Scolaires, Municipalités, Prêts Hypothécaires, Dépôt Gouvernement N. B., Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, Épargne, Canadian Bank of Commerce, Immeuble, Prêts sur certificats, Emprunt de guerre (Puissance du Canada)).

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Recettes (Fabriques, Municipalités Scolaires, Municipalités, Prêts Hypothécaires, Dépôt Gouvernement N. B., Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, Épargne, Canadian Bank of Commerce, Immeuble, Prêts sur certificats, Emprunt de guerre (Puissance du Canada)) and Déboursés (Fabriques, Municipalités Scolaires, Municipalités, Prêts Hypothécaires, Dépôt Gouvernement N. B., Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, Épargne, Canadian Bank of Commerce, Immeuble, Prêts sur certificats, Emprunt de guerre (Puissance du Canada)).

Attesté à Montréal, 30 novembre 1915.
Certifié correct. O. BOURDON, J. A. MIGNAULT, Auditeurs.

NECROLOGIE

Table with columns: No, NOM, Age, Cercle, Date, Partic., Date, Age, Cause, Médecin Examinateur. Lists various deaths with details on age, date, cause, and medical examiner.

ANNUE AUX VIEILLARDS
CERTIFICAT DE DOTATION

Table with columns: NOM, Cercle, Age, Date, Cert. Partic., Montant, Échéance. Lists names of members and their annuity details.

Vertical text on the right edge of the page, partially cut off, containing names and titles.

